

RELEVÉ DE DÉCISION DU CONSEIL plénier du Département Histoire 07/10/2022

Présents :

BRICAULT Laurent, CANTIER Jacques, CHAPERON Sylvie, MACE Laurent, OLIVIER Jean-Marc, SOTTOCASA Valérie
GALLON Florian, GAUDIN Guillaume, HUERTAS Emmanuel, LAURENT Natacha,
AUGUENOIS Roséane, SANCHEZ SANCHEZ Gérardo
NORD-LANNES Céline
DELAVEDAN Géraud,

Procurations : BONNET Corinne, CHARPENTIER Emmanuelle, ROZEAUX Sébastien, BONAFE Isabelle, RETY Catherine

Absent excusé: PERE-NOGUES Sandra, CONSTANT Killian, MAZZI Chloé, GAILLARD Yves, LOUBES Olivier

Invités permanents : Benoit JOUDIOU, Thibaud LANFRANCHI

Le quorum est atteint.

Ordre du jour du conseil:

- 1) Informations de la direction
- 2) Vote des capacités d'accueil 2022/2023 dans nos formations
- 3) Vote des modalités de contrôle des connaissances 2022/2023

1. Informations de la direction

Point sur les effectifs qui se maintiennent globalement mais avec une baisse en L3. La baisse est finalement moins que prévue mais suffisante pour être notée. Cela pose évidemment un souci pour la rémunération des heures de L3 en CMi.
Une négociation serrée est à prévoir en juin prochain.

Les réunions de rentrées laissent un bilan en demi-teinte, avec une présence étudiante très variable. Ils étaient assez nombreux lors de la réunion administrative générale commune à tout l'UFR et dans la réunion pour les historiens qui a suivi (5 septembre). Pour les réunions pédagogiques du 12 septembre, l'assistance était faible en L1 (environ 10% des inscrits) et quasi nulle pour les L2/L3 (une vingtaine d'étudiants).
L'organisation est sans doute à revoir en vue de l'an prochain.

Un point est fait sur la question des inscriptions tardives et des problèmes qu'elles soulèvent et le cas d'un étudiant refusé en particulier est discuté (W. Valsaint).

Le conseil est unanime dans son soutien à cette décision de refus.

Point sur les étudiants Campus France : cette année, en raison de leur difficulté d'obtention des visas, leur date d'acceptation d'inscription est repoussée au 14 octobre. Sont évoquées les discussions tenues en bureau d'UFR à ce sujet et le fait que le travail de sélection de Campus France n'est pas sans soulever des problèmes. Il manque en outre un véritable accueil de ces étudiants à leur arrivée. Une solution pourrait être de confier cette tâche à nos chargés de RI, en augmentant leur référentiel.

Le nouveau référentiel sera connu sous peu et il faudra rapidement s'en emparer pour discuter alors que faire des heures supplémentaires disponibles.

La question du budget de l'UFR et des discussions autour de la répartition entre départements est abordée. La direction explique quelle solution de compromis elle a accepté, qui fera perdre environ 700 euros au budget du département si elle est actée en conseil d'UFR. Ce point sera rediscuté lors du prochain bureau d'UFR du 13 octobre, juste avant le conseil d'UFR du même jour.

Évocation du cas des ordinateurs des collègues qui quittent l'université et à qui nous avons fourni un ordinateur. Une distinction est faite entre les départs à la retraite et les élections dans une autre université. Pour ce dernier cas, si l'ordinateur est récent, il est rappelé que les collègues doivent le rendre avant leur départ pour leur nouveau poste.

2. Vote des capacités d'accueil 2022/2023

Rappel des différents chiffres :

L1 : 520

Bilingue : plafonnement des UE à 35

HG : 30

Master MA : 50

Master EMCC : 8

Master MM : 40

Master HCP : 80 avec répartition. 15 dans tous les parcours sauf SHS 20.

Votées à l'unanimité

3. Vote des modalités de contrôles des connaissances 2022/2023 du département HISTOIRE

Des points de vigilance ont été soulevés sur l'iniquité des traitements (entre évaluations de la session 1 et de la session 2) si on passe toute la seconde session à l'oral. Attention aussi au fait que si l'examen est sur IRIS, privilégier le synchrone à l'asynchrone.

Une brève discussion est lancée sur la façon de noter (pas assez sévèrement selon certains conseillers).

Question de la présence et de la sanction des absences : 3 absences non justifiées = bascule à la 2^{de} session. Point à vérifier en bureau d'UFR.

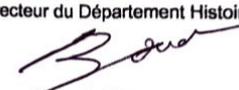
HI1C404T : Guillaume GAUDIN et Mireille PEYTAVIN décident d'expérimenter en instaurant un Contrôle Continu Intégral en Contrôle Continu. Guillaume GAUDIN s'engage à faire remonter le bilan de cette expérience l'an prochain.

Les MCC sont passées au vote.

Votées à l'unanimité

Le 13/10/2022

Benoît JOUDIQU - Directeur du département HISTOIRE

Directeur du Département Histoire

Benoît JOUDIQU